

MAIRIE DE LE BIOT



Membre du CCAS

(Centre Communal Actions Sociales)

MALAVASI Anne

malavasi.anne@orange.fr

06.71.21.25.98



Membre du CCAS

(Centre Communal Actions Sociales)

FENOL Hélène

h.fenol53@gmail.com

06.42.51.76.26



En raison du confinement :

- si vous avez des difficultés pour vous déplacer, Mme MALAVASI Anne et Mme FENOL Hélène sont à votre disposition pour vous emmener faire des courses, à la pharmacie, chez le médecin...

- pendant la fermeture de la boulangerie du 09/11 au 29/11/2020 inclus un dépôt de pain se fera chez le traiteur : "le Coin Gourmand" sur commande de préférence tel : 0450165092.

Le retrait du pain se fera de 8h30 à 13h du lundi au samedi.

- **Pharmacie** : Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, Mme Menoud, pharmacienne à St Jean d'Aulps, propose, après avoir reçu l'ordonnance, de déposer les médicaments à la mairie du Biot. Soit vous pourrez les récupérer, soit un membre du CCAS vous les apportera.